Dossier de candidature de Lauren Bakir

Présentation

Ingénieure de recherche CNRS au sein de l'Unité mixte de recherche 7354 DRES (Droit, religion, entreprise et société) à l'Université de Strasbourg, j'occupe un poste de « Responsable de projets, chercheuse en droit et religions ; coordinatrice de la valorisation ».

Juriste de formation, j'ai également étudié les *Relations internationales* à Paris avant de rejoindre Strasbourg en 2013 pour suivre un Master unique en France : *Sciences et droit des religions*. J'ai ensuite obtenu un diplôme de Master 2 *Droits de l'Homme*, avec une spécialisation en droit des minorités.

En 2018, j'ai soutenu ma thèse de doctorat en droit public intitulée « Liberté de religion et valeurs de la République : contribution à l'étude d'une articulation en tension ». Lauréate de deux prix de thèse, j'interroge les tensions existant entre certaines pratiques religieuses et les valeurs invoquées dans les discours politiques. À travers cette recherche, je m'intéresse également aux moyens de construire un véritable *vivre-ensemble*, au-delà des proclamations de principe, en repensant la participation de toutes et tous aux affaires communes.

Dès ma première année de thèse, j'enseigne pendant plusieurs années entre Strasbourg et Mulhouse, dans le cadre de travaux dirigés ou de cours magistraux dans diverses matières. Je me suis fortement investie dans le développement d'innovations pédagogiques à destination des étudiants du Master *Droit des libertés* (préparation et coordination d'un concours de plaidoiries, organisation de *masterclass* thématiques, etc.) et me suis attachée à mettre les étudiants en relation avec des praticiens du droit. J'ai par ailleurs été membre puis Secrétaire générale de l'association *Plaider les droits de l'Homme*, qui fédère des juristes – praticiens et universitaires – engagés dans la formation aux droits humains.

Après un post-doctorat, je rejoins le CNRS en décembre 2021, où je poursuis mes activités de recherche et d'enseignement, tout en restant engagée dans la transmission des savoirs au-delà de la sphère académique : j'interviens notamment dans des lycées, participe à des émissions de radio et je prends part à des débats organisés par des associations ou d'autres acteurs de la société civile. De plus, j'ai créé et interprété une pièce de théâtre de vulgarisation du droit, abordant de manière accessible des sujets de société.

Convaincue de l'utilité publique de la recherche, je m'attache à rendre le droit accessible, au service des libertés fondamentales mais également de l'échange avec l'ensemble des citoyennes et citoyens. Conduire des recherches, observer l'évolution de la société, analyser les discours publics et étudier les mutations de la protection des droits humains constituent les fondements de mon engagement scientifique.

Mon parcours reflète ma volonté constante d'articuler la recherche scientifique et la participation citoyenne, afin que le droit demeure un instrument vivant au service du bien commun.

Activités

- Activités de recherche

Mes activités de recherche portent sur l'exercice des libertés fondamentales dans un État de droit, avec une attention particulière portée à l'évolution de cette protection au regard du contexte politique et social. Une part importante de mes travaux est consacrée à la laïcité, analysée à la fois comme principe juridique et comme valeur politique en mutation. J'étudie les glissements récents vers une approche plus axiologique, marquée par le recours récurrent aux *valeurs de la République*, et je m'intéresse à la manière dont ces valeurs sont mobilisées dans différents espaces de la vie sociale et toujours en lien avec des questions d'actualité. Le recours à la recherche juridique permet de dépassionner les débats, et de proposer une analyse critique et distanciée des évolutions en cours.

De façon complémentaire, j'explore les enjeux contemporains de la liberté d'expression. Liberté fondamentale au cœur des démocraties, la liberté d'expression est aujourd'hui traversée par de nouveaux défis : discours de haine, désinformation, restrictions administratives, régulation du numérique. Membre de la Chaire de recherche France-Québec du CNRS sur les enjeux contemporains de la liberté d'expression (Colibex), je participe à des recherches sur l'évolution de cette liberté fondamentale et publie plusieurs articles à ce sujet. J'encadre également des stagiaires de master, afin de les associer à la recherche et de maintenir un échange constant entre formation et recherche. Je suis par ailleurs correspondante pour la France pour le réseau Eurel (*Données sociologiques et juridiques sur la religion en Europe et au-delà*), qui rassemble des chercheurs en droit, sociologie et science politique. Dans ce cadre, j'assure une veille scientifique sur les évolutions juridiques relatives au fait religieux.

Dans une perspective interdisciplinaire, je coordonne avec le politiste Valentin Behr le projet de recherche *Les subversions du droit : dynamiques et résistances*, soutenu par l'Institut thématique interdisciplinaire MAKErS – *La fabrique de la société européenne* (Idex Unistra/CNRS, 2021-2028). Explorant les interactions entre droit et science politique, ce projet vise à analyser comment les idées « illibérales » circulent, mais aussi à identifier les mécanismes par lesquels l'État de droit peut y résister.

Enfin, je suis responsable du groupe de recherche « Pluralisme, gestion de la diversité et discriminations » au sein du programme ReligiS – *Religions et société face aux défis contemporains*, labellisé France 2030 (AMI-SHS). Ce groupe réunit des chercheurs issus de plusieurs disciplines ainsi que des acteurs institutionnels autour des questions de gestion du pluralisme et de lutte contre les discriminations religieuses. Ce travail s'accompagne d'une mise en réseau avec des partenaires tels que le Défenseur des droits, l'Observatoire du religieux en entreprise ou, localement, l'Observatoire régional de l'intégration et de la Ville, afin de renforcer les liens entre recherche et société civile.

L'ensemble de ces activités participe d'un même objectif : penser le rôle du droit et de la recherche juridique dans une société fondée sur l'État de droit et la protection des droits fondamentaux, et faire en sorte que la recherche contribue activement au bien commun.

- Activités d'enseignement

L'enseignement occupe également une place importante dans mes activités, que je conçois comme le prolongement naturel de mes recherches. Mes cours et séminaires visent à donner aux étudiants une compréhension vivante et contextualisée du droit, ancrée dans les enjeux contemporains. Je dirige le Diplôme universitaire *Société, droit et religion* (IPAG, Université de Strasbourg) ainsi que la Masterclass *Laïcité et droits humains* au sein du Master 2 Droit des libertés (Faculté de droit, Université de Strasbourg). J'interviens également dans divers masters, ainsi qu'auprès d'acteurs publics et associatifs, par exemple au sein du réseau Grand Est de formateurs « laïcité et valeurs de la République ».

Entre 2014 et 2023, j'ai également coordonné le Moot Court CEDH, concours de plaidoiries en droits humains, encadrant chaque année la préparation et la participation d'étudiants aux simulations d'audience devant la Cour européenne des droits de l'Homme. J'ai aussi organisé plusieurs *masterclass* thématiques sur les libertés fondamentales et la pratique du droit, en collaboration avec des praticiens de haut niveau (*Liberté d'expression*, avec Onur Andreotti, juriste à la CEDH ; *L'évolution du rôle de la CEDH,* avec Michael O'Boyle, ancien greffier adjoint de la CEDH).

- Activités de mise en dialogue recherche-société civile

J'organise et participe régulièrement à des colloques, journées d'étude et séminaires, interviens dans les médias, contribue aux travaux de la *Vigie de la laïcité* par des publications, contribuant ainsi à diffuser les résultats de la recherche auprès d'un public élargi.

Convaincue que la recherche en droit et en sciences sociales doit interagir avec la société, je m'investis activement dans la vulgarisation scientifique et le débat avec différents publics. Je participe à des émissions de radio et à des rencontres publiques consacrées à mes sujets de recherche. J'ai de plus créé et interprété une pièce de théâtre de vulgarisation du droit, *Levons le voile ! (sur le droit)*, destinée à rendre accessibles des notions comme l'État de droit et la liberté d'expression, et suscitant après chaque représentation un échange avec le public, que ce soit dans des lycées ou des MJC.

Je prends par ailleurs part à diverses initiatives de diffusion des savoirs, telles que *l'Université en campagne contre les idées reçues*, dont l'objectif est de déconstruire certains malentendus courants dans l'espace médiatique. Ces interventions cherchent à replacer la méthode juridique au cœur des réflexions et contribuer ainsi à un débat informé et apaisé.

Par ailleurs, je suis engagée au sein de l'association *Femmes et Sciences*, où j'accompagne et mentore des doctorantes dans une démarche de soutien à l'égalité et à la visibilité des femmes dans la recherche.

Ces activités prolongent mon idée selon laquelle la recherche juridique n'a de sens que si elle s'inscrit dans le contexte politique et social, et qu'elle contribue à la construction d'un débat public éclairé.

Publications – sélection représentative

Les publications présentées ci-dessous sont regroupées par thématiques, à raison de quatre travaux pour chacune des trois thématiques. Cette sélection illustre à la fois l'évolution et l'approfondissement de mes thématiques de recherches, ainsi qu'un élargissement progressif de mes objets d'étude – de la laïcité aux libertés fondamentales, puis aux enjeux méthodologiques et interdisciplinaires du droit. Cette interdisciplinarité se traduit notamment par des articles collectifs réalisés en collaboration avec des politistes, dans une volonté d'ouvrir le regard juridique aux sciences sociales et de nourrir le dialogue entre disciplines.

Autour des rapports juridiques entre l'État et les religions :

Ces travaux explorent les mutations de la laïcité, d'un principe d'organisation des rapports entre l'État et les cultes à un champ de réflexion sur les « valeurs de la République » et sur la manière dont le droit interagit avec les discours politiques. Ils s'appuient sur le cadre juridique français éclairé par une analyse approfondie de la jurisprudence européenne, dans laquelle s'ancre le droit français.

- « La laïcité dans l'institution scolaire : variations dans l'application d'un principe juridique », *Revue du droit des religions*, 2/2016, pp. 123-138 - URL

- « Réflexions autour de la laïcité axiologique », *Revue du droit des religions*, 8/2019, pp. 137-154 - URL

- « L'islam au prisme de la jurisprudence européenne », *in* G. Gonzalez (dir.), *30 ans après 'Kokkinakis contre Grèce' : la construction prétorienne d'un droit européen des religions*, Mare & Martin, 2025, pp. 159-180

- « Les "valeurs de la République" comme nouvelle configuration des rapports de l'État à l'islam », *in* D. Charbonnel et C. Dolmaire (dir.), *Réflexions juridiques sur l'islam et les services publics*, Presses universitaires de Strasbourg, pp. 49-70, à paraître

Autour de la liberté d'expression

Ces travaux s'intéressent aux tensions qui traversent la liberté d'expression, en particulier lorsqu'elle croise des enjeux de cohésion démocratique. Ils examinent à la fois les limites juridiques posées aux discours incitant à la haine, aux détournements du droit administratif à des fins répressives, ainsi que le traitement médiatique de certaines législations. La dernière contribution adopte une approche interdisciplinaire croisant droit, science politique et sociologie.

- « Provocation à la haine, à la discrimination ou à la violence à l'égard d'un groupe de personnes à raison de leur religion : le curseur fixé par la Cour de cassation pour qualifier l'infraction », *Europe des Droits et Libertés*, 2022/2, n° 6, pp. 310-324 - URL

- « Le traitement médiatique de la loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public du 11 octobre 2010 : une distorsion entre contenu juridique et compte rendu journalistique », *in* A. Lancien et A. Levy (dir.), *Faits religieux et médias*, Presses universitaires de Rennes, 2023, pp. 73-82

- « Les limites administratives à la liberté d'expression », *in* A. Fornerod (dir.), *Dossier - Liberté d'expression et liberté de religion*, *Revue du droit des religions*, nov. 2025 (sous presse)

- L. Bakir et A. Lancien, « Freedom of expression and religion in France », *in* F. Alicino, S. Lefebvre, A.-L. Zwilling (dir.), *Freedom of Expression and religion : National Controversies and Dynamics*, Springer, à paraître

Autour du droit comme savoir en mouvement : débats, méthodes, interdisciplinarité

Ces travaux interrogent le droit et la recherche juridique en tant que savoir vivant, en analysant leurs modes de production et de renouvellement. Ils mettent en évidence le rôle de la recherche académique, le dialogue entre droit et science politique, ainsi que les dynamiques interdisciplinaires qui peuvent nourrir la recherche juridique contemporaine.

- C.-E. Aubert, L. Bakir (dir.), *L'opposition doctrinale,* Actes du colloque des doctorants et jeunes docteurs de l'Université de Strasbourg - décembre 2017, Paris, Mare & Martin, 2019

- L. Bakir, F. Curtit, V. Fortier et U. Lozach, « Les diplômes universitaires de formation civile et civique : retours d'expérience sur un cursus singulier », *Revue du droit des religions*, 13/2022

- « Du discours au droit : gommer la posture orientaliste qui motive les restrictions de la liberté de religion », *in* F. Curtit (dir.), *Dossier - Comment le droit saisit le religieux*, *Revue du droit des religions*, à paraitre en mai 2026

- L. Bakir, V. Behr, « La portée heuristique de l'illibéralisme pour appréhender les subversions du droit libéral », article en préparation pour *Droit & Société*

La sélection ci-dessus rend compte des principales orientations de mes travaux. Une bibliographie complète est disponible sur demande.